



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

MINISTÈRE  
DU COMMERCE  
ET EXTÉRIEUR

MINISTÈRE  
DU REDRESSEMENT  
PRODUCTIF

MINISTÈRE  
DE L'ARTISANAT,  
DU COMMERCE ET DU TOURISME

## COMITÉ HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES HAUTES-PYRÉNÉES

\*\*\*\*\*

### Groupe de travail programme d'intervention du CHS-CT 2013

\*\*\*

### RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Un groupe de travail du Comité Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail des Hautes-Pyrénées s'est réuni le 20 septembre 2013 au Centre des Finances Publiques de Tarbes.

Etaient présents :

- |                          |                               |
|--------------------------|-------------------------------|
| - M. Bernard FOURCADE    | C.G.T.                        |
| - Mlle Pascale SENMARTIN | Solidaires Finances Publiques |
| - M. Paul SANCHEZ        | Solidaires Finances Publiques |

*Représentants du personnel*

- Mme Laure LACOU
  - M. Thierry MAÏS,
  - M. Paul ROMANETTI
- représentants de l'Administration*

- M. Yves EMENT, Secrétaire-animateur

*Excusé :*

M. Pierre CHASSAGNOUX, Assistant de Prévention

Le secrétaire animateur rappelle que ce groupe de travail a pour objectif de faire un point sur l'avancé du programme d'intervention du CHS-CT, adopté lors des précédentes réunions et d'étudier de nouvelles propositions d'actions à financer, au vu des crédits disponibles.

Le tableau des crédits diffusé révèle un montant de crédits disponibles de 16 098 €, toutes les actions prévues étant en cours de finalisation sauf peut-être l'achat d'un ventilateur pour la trésorerie de Tarbes Adour Echez (vérification à réaliser).

Le secrétaire animateur informe les membres présents que deux batteries de défibrillateurs s'avèrent hors d'usage. Leur remplacement s'élève à 455 €.

M. FOURCADE interroge Mme LACOU pour connaître les conclusions de l'Antenne Immobilière de Toulouse suite à leurs passages dans les bâtiments des CFP de Lannemezan et de Lourdes ainsi que la Trésorerie de Bagnères.

Mme LACOU répond par l'affirmative et ajoute qu'elle est en possession des rapports de visite des ingénieurs ainsi que de leurs préconisations pour améliorer le confort thermique. Ces

documents seront transmis à tous les membres du Comité pour information. Suite à ces rapports, des devis ont été sollicités auprès d'entreprises spécialisées.

Pour le CFP de Lannemezan, les recommandations de l'Antenne Immobilière conseillent de changer les huisseries et certains radiateurs ainsi que d'isoler quelques parties de l'immeuble.

Concernant le changement des huisseries (22 fenêtres), le premier devis porte sur le changement uniquement des vitres par du double vitrage pour un montant de 5 903 € ttc, et le second concerne le changement des fenêtres entières (vitres et châssis) pour un montant de 12 545 €.

S'agissant du remplacement de quelques radiateurs (3) et l'isolation de certaines parties, le devis s'élève à 9 233 €.

Afin d'être sur de l'opportunité des mesures prises par les entreprises intervenantes, les membres du groupe de travail proposent de soumettre les devis reçus à l'approbation de l'Antenne Immobilière.

Mme LACOU en prend note.

Pour le CFP de Lourdes, le devis porte sur le remplacement de la régulation du système de chauffage (3 200 €) ainsi que sur la pose de robinets thermostatiques : 4 108 €

Enfin pour la trésorerie de Bagnères la mise en place d'une VMC dans les combles reviendrait à 2 171 €

Mme LACOU annonce que les budgets 2013 de la direction ne peuvent pas prendre en charge ces dépenses et d'autres actions pourraient faire l'objet de financement du CHS-CT à savoir :

- l'éventuelle pose d'une cloison au service Comptabilité de l'État.
- Suite à la vérification des extincteurs changement des matériels obsolètes : 2 018,86 €
- Vérification des alarmes incendie des trésoreries : 610,00 €

M. FOURCADE rappelle que les agents de la trésorerie de Bagnères avaient sollicité la pose d'un éclairage supplémentaire à l'arrière du bâtiment afin de sécuriser la sortie du personnel principalement en hiver, où la nuit tombe tôt

Mme LACOU étudiera une solution qui pourra faire l'objet d'une installation par les agents de service.

M. MAÏS signale qu'il n'y a plus de fauteuils ni de lampadaires halogène. Devant la satisfaction des agents qui en sont dotés, il serait opportun d'en recommander une dizaine de chaque en début d'année.

Mlle SENMARTIN demande quels sont les s de dotation et s'il existe un suivi du matériel.

M. MAÏS rappelle que Mme MAURESMO avait recommandé le remplacement des fauteuils uniquement lorsqu'ils étaient hors d'usage. Un suivi est assuré principalement pour les fauteuils recommandés par le Médecin de prévention.

Mlle SENMARTIN signale que le problème des remontées d'eau dans les toilettes du CFP de Tarbes persistent.

M. MAÏS fera le point avec M. MAISONNEUVE pour essayer de trouver une solution définitive au problème.

En conclusion, le groupe de travail décide, au vu des rapports de l'Antenne Immobilière de Toulouse qui leur seront transmis, de statuer en réunion plénières des actions financées par les crédits restants du CHS-CT, et espère disposer, également, des réponses des ingénieurs sur l'opportunité des devis des entreprises sollicitées.

La réunion prend fin à 11h00.